DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

> Arrondissement de ROCHEFORT

> > Canton de ROYAN

Commune de ROYAN

74115 Objet

Subvention exceptionnelle à l'A.S. du C.E.T. Champlain.

DATE DE CONVOCATION

22 juin 1974

DATE D'AFFICHAGE

22 juin 1974

Nombre de conseillers en exercice ..... 26

Nombre de présents22.

Nombre de votants23...



## Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE ROYAN

soixante quatorze

L'An mil neuf cent le -vingt huit juin

18 heures 30

le Conscil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M

COLLE, BARDE, MAULIN, MONTRON, LARGETEAU, DOIREAU, LACHAUD, BROTREAU, BERLAND, DOMECQ, DELAIR, BOUCHET, BOUTET, BARRIERE, PAPEAU, TAP, Mme FAVIERE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BUCHET par Me BARDE

Absents; M.M. - RIVIERE, Mmes BIDEAU, FOUCHE

M onsieur MONTRON

a été élu Secrétaire.

Par lettre du 24 avril 1974, le Directeur du C.E.T. Champlain a sollicité l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Sportive de son établissement à la suite des importants frais de déplacement entrainés par la participation de ses sportifs aux championnats de France ASSU à AURILLAC et à REIMS.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les propositions de la Commission des Sports du 17 juin 1974,

## DECIDE :

- d'attribuer à l'A.S. du C.E.T. Champlain, une subvention exceptionnelle de 1 000 F pour lui venir en aide à la suite des déplacements aux championnats de France ASSU à AURILLAC (Cyclisme) et à REIMS (Haltérophilie).
- d'imputer la dépense sur les crédits réservés du chapitre 945 du Budget 1974.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre, MM. les Membres présents.



Pour extrait conforme, Pour le Maire, L'Adjoint Délégué,

feel my